

Concours de Chiens de berger

Le 30 Mai à Angerville

La fête du 30 mai a été un succès complet, succès dû à divers facteurs : temps splendide, engagements très nombreux de bergers, qualité des concurrents et surtout une foule énorme venue pour assister à ce magnifique tournoi donné par des chiens.

L'histoire d'Angerville vient de s'enrichir d'une belle page et ceux qui ont servi à l'écrire peuvent en être fiers.

Par un sentiment qui honore les organisateurs, la fête a débuté par un hommage à Tessier, qui eut le bonheur de naître à Angerville, d'illustrer son nom et put mériter d'avoir son piédestal en sa ville natale !

Samedi soir, la retraite aux flambeaux parfaitement organisée s'arrêtait devant le buste de l'Agronome, et dans le rougeoiement des feux de l'Apothéose, après le roulement des tambours, la sonnerie des clairons, la *Marseillaise* éclatait, magnifique, donnant l'honneur suprême à l'enfant du pays.

Dimanche matin, un soleil radieux venait mettre l'espoir partout, et donner une note claire dans la toilette des jours de fête, ornant notre petit pays. Drapeaux et oriflammes claquaient joyeusement à la brise, et les derniers préparatifs se faisaient avec plus de fièvre devant cette annonce de succès donnée par Sa Majesté le Soleil. Déjà arrivaient les premiers bergers, venus des environs, tenant leurs chiens en laisse qui, selon la longueur de leur poil, leur museau plus ou moins pointu, les formes plus ou moins élégantes, se classaient en *Chiens de Brie* ou *Chien de Beauce*. A neuf heures et demie débarquait le gros des engagés, venus un peu de partout : Paris Pantin, l'Oise, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Loiret, Aisne, etc. etc. Rapidement le cortège se formait et, précédé de la fanfare d'Angerville, arrivait à la place de la Mairie.

Le Comité attendait ces hôtes si impatiemment et si longuement désirés : nous remarquons M. Sevrette, de Chartres, directeur du concours de la 1^{re} catégorie, *chiens de berger*, M. Teyssandier, directeur du concours de la 2^e catégorie *Bouvier* ; M. Boulet, le très dévoué Président du club français du chien de berger ; Desmolins, commissaire général du concours, harcelé de tous côtés, se multipliant de son mieux ; Ménard-Logrand, adjoint non moins tourmenté, le brigadier de gendarmerie très occupé à faire un service d'ordre, de ci, de là, des journalistes le crayon à la main, des photographes cherchant à croquer les plus beaux spécimens de chiens.

On procède à la distribution des brassards, et, vite, le

Concours de beauté

De chaque côté de la Grande-Rue se rangent, à droite, chiens de Beauce, à gauche, chiens de Brie, et lentement passe le jury examinant, pointant, scrutant. — Seigneur ! Quel travail ! N'y a pas tant de formalités à nos conseils de révision.

Puis, rendez vous donné pour midi et demi chacun s'en va déjeuner.

LE CONCOURS

A midi et demi, tout le monde est à son poste et l'on se rend au champ du concours.

En tête, deux gendarmes à cheval, puis la fanfare d'Angerville et, suivant à la queue leu leu, les bergers avec leurs chiens, les jurés, les invités déambulant vers le champ du concours, entraînés par la marche vibrante du pas redoublé.

Puis le cortège passé, on entend la modeste voix du troubadour du jour chantant la mélodie du « Chien de berger » :

On dit qu'être chien d'berger
C'est le pire de tous les métiers,
Ça c'est vrai, même à Angerville,

On la vend deux sous !

Le champ du concours est situé à 1500 mètres d'Angerville, au lieu dit Ouestreville, dans un champ appartenant à M. Plé, fermier au dit lieu. Une piste a été tracée, mesurant 300 mètres de longueur, en forme d'S et parsemée d'obstacles, fossés, banquettes ; sa largeur est de six mètres, et en son milieu une haie la rétrécit de deux mètres ; aux deux bouts un parc de moutons. Chaque berger doit prendre vingt-cinq moutons et les conduire à bon port. Mais il faut compter sur la bonne volonté de messieurs les chiens, et l'homme, le roi de la Création, doit en cette circonstance être à la merci de la bête. Elle l'a bien fait voir !

Le concours pour chiens de berger

La tribune élevée à l'intérieur de la piste était comble de dames en claires toilettes jetant une note gaie sur le paysage ; le temps était à souhait, un nombreux public remplissait tout le champ resté disponible, et les buvettes installées ont été assiégées de gens rongés par la soif. La brasserie d'Angerville a fait des affaires d'or. — Avez-vous bu, lecteur, de la bière d'Angerville ? — Goûtez-la, vous m'en direz des bonnes nouvelles !

Sur la tribune du Jury de la première catégorie, *Chien de berger*, nous remarquons : MM. Anselmier, maire d'Erceville ; Mellotée, maire de Gommerville ; Sellerin, maire de Dommerville ; Couturier, maire d'Allainville ; Beauhaire, de Gommerville ; Noël, de Montebreau ; Prieur, conseiller général d'Eure-et-Loir ; Sevrette, directeur du concours.

Sur la partie de la tribune réservée en face se placent MM. Amodru, député d'Étampes ; Maret, sénateur ; Boulet, président du Club du chien de berger ; Menault, maire d'Angerville ; Ménard, adjoint au maire ; Piégard, professeur d'agriculture à Orléans ; Fabius, de Champville ; Angot, vétérinaire à Orléans, etc.

Et la fête commence, fête pas pour tout le monde, car combien, bêtes et gens,

Pour avoir sué sang et eau
En conduisant le troupeau
A travers les champs d'Angerville

n'auront pas le moindre accessit.

Attention ! « Le chien, dans son travail, ne doit, dit le règlement, ni laisser les moutons sortir de la piste, ni les mordre à l'oreille, à la gorge, aux pattes de devant, au ventre, ni profondément à la cuisse, ni aboyer !... »

Or, combien de chiens qui mordent ou aboient, que de moutons qui se dérobent. Qu'il est donc difficile d'être conducteur de la gent porte-laine !

Et cependant le public, qui se fait à tout, riait des déconvenues, des bévues des concurrents, tout en ne ménageant pas ses applaudissements à ceux qui parvenaient à parfaire le terrible trajet.

Concours pour chiens de bouvier

Après la première catégorie, réservée aux bergers, viennent les gens de la Villette, gens et bêtes habitués à manier et à conduire toutes sortes de bêtes bêlantes et qui fournissent du beau travail.

Le Jury change et nous notons MM. Doumery, Germain, Dumay, Semiro, Collas, Teyssandier, Bourgoin, Raynal.

Le chef du Jury est M. Teyssandier.

Le travail de cette catégorie consiste non seulement à faire parcourir la piste aux moutons, mais aussi à « placer » les moutons dans des pistes spéciales employées au marché de la Villette, travail plus compliqué, et que les chiens exécutent à merveille.

Après ces deux concours, on se rend à la gare où a lieu le travail d'embarquement, qui n'est qu'un jeu pour les braves chiens de la Villette.

Puis, sur la place Tessier, a lieu dans la tribune réservée à cet effet, la distribution des récompenses.

Distribution des récompenses

Sur la tribune ont pris place M. le sénateur Maret, président; M. Amodru, député; M. de Raissac, sous-préfet; M. le Maire et les membres du Conseil municipal d'Angerville, MM. Boulet, Gaston Sevrette, de Martel, conseiller général du Loiret; Léon D'Alalay; Teyssandier; Marchand, chef de bureau au ministère de l'Agriculture; Jules Bénard; Saint-Yves, etc., etc.

Allocution de M. Maret

M. Maret a ouvert la séance par les paroles suivantes :

« Mesdames, Messieurs,

« Inconnu de la plupart d'entre vous, je veux d'abord vous dire que je n'ai guère de titre à présider cette fête que la bienveillance de mon ami, M. Menault, et ne suis ici que pour donner la parole à ceux qui ont à vous dire des choses utiles, intéressantes ou simplement amusantes.

« A ce titre, permettez-moi de vous présenter qu'elqu'un que vous connaissez cependant aussi bien que moi, M. Amodru, votre député, et laissez-moi vous féliciter de l'avoir choisi, car il occupe au Conseil général de Seine-et-Oise une place des plus importantes et des plus méritées, à raison de sa connaissance si approfondie des questions d'assistance médicale, et surtout à raison de son dévouement toujours prêt, dévouement que d'ailleurs vous connaissez tous.

« Je suis heureux de saisir l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de lui rendre ce témoignage. »

Cette allocution est chaudement applaudie.

Discours de M. Amodru

M. Amodru a d'abord rappelé que le premier concours de chiens de berger, organisé en France, avait eu lieu à Chartres en 1896, et il a fait remarquer que si le concours d'Angerville, le second de cette espèce, avait réussi au-delà de toutes les espérances, ce résultat était dû à l'honorable maire de la commune, M. Menault, qui s'est adonné depuis si longtemps à l'étude des questions agricoles et qui est un partisan passionné de toutes les améliorations qui intéressent les cultivateurs.

Se faisant l'interprète de toute l'assistance, il a ensuite félicité et remercié les conseillers municipaux et les habitants d'Angerville qui n'avaient rien négligé pour contribuer au succès de cette fête, d'un genre si nouveau.

Il a présenté à l'assemblée le président du Club français des chiens de berger, M. Boulet, et il a ajouté :

« M. Boulet est un apôtre convaincu de la supériorité de notre pays et des diverses races qui habitent notre sol, hommes et bêtes. Il a constaté avec chagrin que les chiens de berger écossais, les Collays, bien soignés, bien nourris, vantés par une adroite réclame, faisaient prime sur les marchés d'Europe et d'Amérique et qu'ils se vendaient presque aussi cher que des chevaux pur sang.

« Son cœur de Français s'est ému en remarquant par contraste que nos deux excellentes races nationales, les chiens de Beauce et les chiens de Brie, étaient négligées et presque dédaignées. Il a résolu de leur faire rendre la justice qui leur est due, et il a mené en leur faveur une campagne qui n'a pas laissé l'opinion publique indifférente, puisque depuis deux ans les concours de chiens de berger commencent à entrer dans nos mœurs agricoles.

« L'innovation mérite nos applaudissements, et nous venons d'être témoins de l'intelligence, de l'habileté, du zèle que déploient, dans l'exercice de leurs fonctions ces intéressants animaux; nous avons pu apprécier les services qu'ils sont capables de rendre. Nous les avons vus allant et revenant sans cesse sur leurs pas, l'oreille dressée, l'œil aux aguets, tour à tour et presque en même temps à la tête, sur les flancs et à la queue du troupeau, accélérant ou ralentissant sa marche, poursuivant les fuyards, ramenant les vagabonds. Quels auxiliaires précieux ne sont-ils pas pour les bergers !

« Et si ces vaillantes bêtes n'ont pas, comme l'homme, la lumière de la pensée, elles ont du moins toute la chaleur du sentiment, et le grand peintre des animaux, Buffon, ne forçait pas l'éloge du chien de berger lorsqu'il écrivait : -- « Il commande,

« il règne à la tête d'un troupeau, il s'y fait mieux entendre que la voix du berger lui-même; la sûreté, l'ordre et la discipline

« sont les fruits de sa vigilance; c'est un peuple qui lui est soumis, qu'il guide, qu'il protège, et contre lequel il n'emploie jamais la force que pour y maintenir

« la paix. »

« A combien de conducteurs de peuples, petits ou grands, pourrait-on appliquer, Messieurs, un portrait aussi flatteur ?

« Quoi qu'il en soit, après le spectacle auquel nous avons été conviés, la cause des chiens de berger est gagnée auprès de nous et je me réjouis pour ma part de ce résultat, car j'estime qu'en matière agricole, nous ne devons faire fi d'aucun progrès, si secondaire qu'il soit, et que nous ne saurions trop diriger notre attention personnelle, ramener l'attention publique égarée souvent par de stériles préoccupations, vers les besoins, les désirs et les vœux des cultivateurs.

« Aujourd'hui, comme au temps de Sully, l'Agriculture demeure la mamelle féconde où notre pays vient puiser chaque jour de nouvelles forces, et c'est avec une haute raison que M. le Président du Conseil s'écriait dans une solennité récente, que l'agriculture reste la profession « la plus

« noble, la plus belle, la plus digne d'un homme libre ».

« L'honorable M. Méline était accueilli par les applaudissements unanimes de ses auditeurs lorsqu'il ajoutait avec une patriotique éloquence : « L'agriculture a un autre avantage, elle double l'énergie de l'être humain, et en doublant son énergie elle accumule ces trésors de force morale, ces réserves inépuisables qui font les solides armées, les grandes et puissantes nations. »

« Ce langage honore les agriculteurs.

« Il honore aussi le chef du Gouvernement, et on peut dire qu'à force d'aimer nos populations rurales et de vivre en communion d'idées avec elles, M. Méline leur a emprunté pour les transporter au pouvoir, quelques-unes de leurs éminentes qualités, leur clair bon sens, la rectitude de leur jugement, leur nette vision de nos intérêts essentiels.

« De telles paroles, Messieurs, que je me suis fait un plaisir de vous citer, vous apportent en outre l'assurance que le gouvernement de la République, sous une aussi sage et ferme direction, poursuivra l'élaboration des lois agricoles à l'étude desquelles il s'est voué depuis son origine, s'attachera à exécuter les réformes que vous souhaitez et que souhaitent avec vous tous les républicains jaloux de justifier votre confiance et de réaliser vos légitimes espoirs.

« — La France, a-t-on dit, est maintenant la France des paysans. »

« Rien n'est plus vrai, car la politique pratiquée aujourd'hui est une politique essentiellement agricole, mais une politique qui tend aussi à faire, à l'égard de tous, œuvre d'apaisement, de progrès, de justice et de vraie liberté.

« Il ne faut point cependant se faire illusion. Nous touchons à une heure critique où les intérêts supérieurs du pays et ceux de l'agriculture peuvent être compromis par les passions des partis hostiles.

« C'est aux travailleurs de la terre, c'est aux paysans qui constituent la majorité dans la nation qu'il appartient de soutenir la grande cause qui est engagée et de lui préparer de nouvelles victoires : ils seront les premiers à en recueillir les fruits.

« Qu'ils viennent donc et qu'ils entrent dans la lutte avec cette devise qui est aujourd'hui le signe de ralliement de tous les bons français : POUR LA PATRIE ET POUR LA RÉPUBLIQUE! »

De chaleureux applaudissements ont accueilli cette péroraison ; aussitôt après le Secrétaire-général du concours a proclamé les récompenses :

Vieux serviteurs

BERGERS

Grand Prix d'honneur, Vase de Sèvres offert par Monsieur le Président de la République et un Diplôme :

M. VELLARD, Florentin-Désiré, 39 ans de services chez M. Chasles, cultivateur à Gouillons.

1^{er} Prix, Médaille de vermeil offerte par M. Amodru, député de Seine-et-Oise, un Diplôme et 20 fr. offerts par M. Amodru :

M. SALLÉ, Chapelain, 38 ans de services chez MM. Sallé père et fils, cultivateurs à Laizeau canton de Patay (Loiret).

2^e Prix, Médaille de vermeil offerte par Bignon, un Diplôme et 10 fr. offerts par M. Bignon :

M. BAILLET (Eloi), 30 ans de services chez M. Edme Parmentier, à Saint-Mard (Oise).

3^e Prix, Médaille d'argent offerte par le Syndicat agricole de Chartres, un Diplôme et 10 fr. :

M. DESMARES, Pierre, 28 ans de services chez M. Jolivet, actuellement directeur de l'École d'Agriculture du Chesnay (Loiret).

4^e Prix, Médaille d'argent offerte par M. Fayolle, percepteur à Beaudreville, un Diplôme et 5 fr. :

M. JAFFEUR, Zéphir, 23 ans de services chez MM. Hincelin et Beauhaire, cultivateurs à Gommerville (E.-et-L.).

5^e Prix, Médaille d'argent offerte par le Comice d'encouragement à l'Agriculture et à l'Horticulture, et un Diplôme :

M. POIRIER, 21 ans de services chez M. Rabier, fermier à La Nerville, par Mennecy (S.-et-O.).

6^e Prix, Médaille d'argent offerte par MM. les Sénateurs de Seine-et-Oise, et un Diplôme :

M. GILBERT, Eugène, 20 ans de services chez M. Philippard, directeur de l'École de Grignon.

7^e Prix, Médaille d'argent offerte par M. J. Gombault, d'Angerville, et un Diplôme :

M. JOUSSET, Désiré, 17 ans de services chez MM. Marchou Benoist et Beauvillard à Boisseaux (Loiret).

8^e Prix, Médaille d'argent offerte par le Comice d'Orléans :

M. MARTIN, Alfred, 13 ans de services chez M. Sellerin, maire de Dommerville (E.-et-O.).

9^e Prix, Médaille de bronze : M. POPO, Adolphe, chez MM. Thomin père et fils à Pussay.

BOUVIERS

Présentés par les Présidents de Chambres Syndicales :

1^o des ouvriers du marché aux bestiaux de la Villette. — 2^o Commissionnaires en bestiaux et marchands. — 3^o Chambre Syndicale patronale des débarqueurs de bestiaux. — 4^o Syndicat de la Boucherie en gros.

1^{er} Prix, Médaille de vermeil offerte par M. Léon d'Halloy, un Diplôme et 10 fr. donnés par le Comice d'Orléans :

M. DEBOISSY, Eugène, 20, rue des Pommiers, à Pantin, 26 ans de services sur le marché de la Villette.

2^e Prix, Médaille d'argent offerte par la Société des Agriculteurs de France, un Diplôme et 10 fr. donnés par le Comice Agricole de Gien :

M. LECLERC, Léandre, 41, rue de Montreuil, à Pantin, 22 ans de services sur le marché de la Villette.

3^e Prix, Médaille d'argent offerte par la « Creoline Pearson », un Diplôme et cinq francs donnés par M. Cronier, notaire à Méréville :

M. THIBAUT, James, 27, rue de Paris, à Pantin, 19 ans de services sur le marché de la Villette.

4^e Prix, un Diplôme, MARINOT, Louis, au Bourget (Seine), 18 ans de services.

5^e Prix, un Diplôme, Charles CATÉ.

Première Catégorie

BERGERS

Grand Prix d'Honneur, Médaille d'or offerte par Monsieur le ministre de l'Agriculture, un Diplôme et 50 fr. offerts par le Club Français du chien de Berger. : M. ROCHELIEU.

Prix d'Honneur, Médaille de vermeil offerte par le Club Français du chien de Berger, un Diplôme et 40 fr. offerts par M. Amodru, député d'Etampes : M. BINAN, de Corbreuse.

1^{er} Prix, Médaille de vermeil offerte par la Société des Agriculteurs de France, un Diplôme et 30 fr. offerts par le Comice Agricole d'Orléans ; M. CHENU, de Champdeuil.

2^e Prix, Médaille de vermeil offerte par la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, un Diplôme et 25 fr. offerts par le Syndicat Agricole de Chartres : M. DOSNE, de Blandy.

3^e Prix, Médaille de vermeil offerte par M. Dufour, conseiller général de Seine-et-Oise, un Diplôme et 20 fr. offerts par M. Nouette Delorme : M. SERGENT Victor, de Servon.

4^e Prix, Médaille d'argent offerte par le Syndicat Agricole de Chartres, un Diplôme et 15 fr. offerts par M. Marel, sénateur, président du

Comice d'encouragement à l'Agriculture et l'Horticulture de Seine-et-Oise : M. ROUSSILES, à Allaines.

5^e Prix, Médaille d'argent offerte par la Société d'Encouragement à l'Agriculture, un Diplôme et 10 fr. offerts par la Brasserie d'Angerville : M. GILBERT de Garancières.

6^e Prix, Médaille d'argent offerte par l'Agriculture Nouvelle, un Diplôme et 5 fr. offerts par M. Jourdain : M. JAHIER, à Andonville.

Deuxième Catégorie

BOUVIERS

Prix d'Honneur, Médaille d'or offerte par le Comice d'Encouragement à l'Agriculture et à l'Horticulture de Seine-et-Oise, un Diplôme et 50 fr. offerts par le Régisseur du Marché aux bestiaux de la Villette, M. Leclercq : M. THIBAUT, pour *Ragus*.

1^{er} Prix, Médaille de vermeil offerte par le Syndicat du Commerce en gros de la Boucherie de Paris, un Diplôme et 40 fr. offerts par le Comice Agricole de Gien : M. GALLÉ.

2^e Prix, Médaille de vermeil offerte par la Chambre Syndicale des Commissionnaires en bestiaux, un Diplôme et 30 fr. offerts par le Comice agricole de Gien : M. MULLER.

3^e Prix, Médaille de vermeil offerte par la Société d'Agriculture de Pithiviers, un Diplôme et 20 fr. offerts par le Syndicat Agricole de Chartres : M. BROUCK.

4^e Prix, Médaille d'argent offerte par la Chambre Syndicale du marché aux bestiaux de la Villette, un Diplôme et 10 fr. offerts par la Société d'Agriculture de Provins : M. BINET.

5^e Prix, Médaille d'Argent offerte par la Société d'Encouragement à l'Agriculture, un Diplôme et 5 fr. offerts par la Brasserie d'Angerville : M. FONTAINE.

6^e Prix, Médaille d'argent offerte par M. Ménard-Légrand, adjoint au Maire d'Angerville, et un Diplôme : M. PAUL.

Troisième Catégorie

EMBARQUEMENT

1^{er} Prix, Médaille de vermeil, offerte par M. le baron de Courcel, sénateur, Ambassadeur à Londres, et un diplôme : M. LECLERCQ.

Prix *ex-æquo* avec le précédent, Médaille d'argent offerte par le Syndicat Agricole de Chartres, et un Diplôme : M. BINET.

3^e Prix, Médaille de bronze offerte par la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture et un Diplôme : M. GATÉ.

Exposition

Prix de Beauté

Race de Brie

1^{er} Prix, Médaille de vermeil offerte par le Prince de Wagram, Président de la Société Centrale pour l'amélioration des chiens en France, et un Diplôme : M. LECLERCQ pour *Louth*.

2^e Prix, Médaille d'argent offerte par M. le marquis de Martel, Inspecteur de viticulture, et un Diplôme : M. LECLERCQ, pour *Ramonat*.

3^e Prix, Médaille de bronze, offerte par M. Fabiu, de Champville, et un Diplôme : M. LEYS, pour *Pierrette*.

Mention très honorable, THIBAUT, pour *Ragus*.

Mention très honorable, M. PAUL, pour *Rigolo*.

Mention honorable, M. COUTURIER, Allainville.

Mention honorable, M. HAYMARD, pour *Jupiter*.

Mention, M. PERCHERON.

Race de Beauce

1^{er} Prix, Médaille de vermeil offerte par la Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France, et un Diplôme : M. DÉHU, pour *Ragus*.

2^e Prix, Médaille d'argent offerte par le Comice d'encouragement à l'Agriculture et à l'Horticulture de Seine-et-Oise, et un diplôme : M. SERGENT, pour *Vénus*.

3^e Prix, Médaille de bronze offerte par la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture, et un Diplôme : M. MARTIN, de Nogent-le-Phaye, pour *Boulanger*.

4^e Prix, M. DELLAC.

Classé Hors Concours, M. ROBERT, de Passay, un Diplôme et une médaille d'argent, offerte par M. Menault, maire d'Angerville.

Prix aux plus beaux chiens

CLASSÉS DANS LES CONCOURS

Race de Brie

Médaille de vermeil offerte par M. Emmanuel Boulet, Président du Club Français du chien de Berger, et un Diplôme : M. BROUCK, pour *Pierrette*.

Race de Beauce

Médaille de vermeil offerte par M. Ernest Menault, Inspecteur général de l'agriculture, Maire d'Angerville, et un Diplôme : M. SERGENT, pour *Vénus*.

Médaille de vermeil offerte par le Club Français du chien de Berger à la Fanfare d'Angerville.

A l'issue de la distribution des palmes et médailles, il était sept heures et demie. Les estomacs réclamaient une juste rémunération des travaux de la journée et les invités de la municipalité trouvaient chez M. Guignepain une hospitalité écossaise relevée par une cuisine dont l'éloge n'est plus à faire.

Le menu était à la mode du jour : potage chien de berger ; bouchées de Brie, filet de bœuf d'Angerville aux champignons ; canetons beaucerons, poulardes aux truffes... d'Angerville, s. v. p. ! etc., etc., le tout à l'avenant, exquis et servi chaud.

LES TOASTS

Malgré la rapidité du service, l'heure des trains approchait, et les toasts ont dû être prononcés avec plus de hâte qu'il n'est coutume ; toutefois le lecteur n'y perdra rien ; nous avons tenu à réunir ici les diverses allocutions et toasts prononcés à l'occasion de cette fête d'inauguration du nouveau sport agricole des chiens de berger.

C'est d'abord M. le sénateur Maret, président qui prend la parole :

Toast de M. Maret

« Mesdames, Messieurs,

« Je me conformerai d'abord à l'usage que je trouve excellent, pratiqué dans toutes les réunions, de porter la santé du chef de l'Etat.

« C'est comme si l'on affirmait que l'idée de la Patrie, l'idée de la France est sans cesse présente dans nos esprits, dans nos cœurs.

« Je bois à M. Félix Faure, président de la République.

« Si peu que l'on soit berger, si peu que l'on soit bouvier, si peu même que l'on soit chasseur, il est difficile dans une journée comme celle-ci de parler d'autre personnalité que de celle des chiens.

« Je crois que c'est Toussenet qui a dit des animaux qu'ils étaient nos frères inférieurs. J'accepte bien volontiers cette définition ; et j'avoue, quant à moi, que j'ai bien de la peine à admettre qu'ils n'ont pas d'âme.

« Aussi, je ne fais aucune difficulté de reconnaître que ceux dont nous nous occupons aujourd'hui, ont je ne veux pas dire des qualités — cela ne me suffit pas — mais bien des vertus que nous ne saurions mieux faire que d'imiter.

« Je voudrais que nous gagnions quelque chose à leur fréquentation, ils ont tant à perdre à la nôtre qu'il y aurait là une sorte de compensation bien désirable.

« Et en effet ne sont-ce point des vertus que le courage, la fidélité, l'obéissance qui distinguent si excellemment la race canine.

« Mon Dieu ! le courage ne manque pas à la race française, mais la fidélité y est moins commune, et l'obéissance presque rare. Et ce sont pourtant les vertus qui font les grandes nations.

« Les chiens les possèdent dans l'ordre matériel. Et si nous ne les possédons pas naturellement, nous qui sommes des hommes, des créatures raisonnantes, des créatures supé-

rieures, nous devons nous efforcer de les acquérir dans l'ordre moral.

« Je vous propose de boire à notre fidélité aux institutions républicaines, à notre obéissance à la loi. »

Ce toast dit avec cet accent de fine bonhomie qui distingue le président de notre Conseil général est couvert d'applaudissements.

M. Boulet lui succède :

Toast de M. Emmanuel Boulet

Président du Club Français du chien de berger

« Messieurs,

« Au nom du Club français du chien de berger tout entier et au mien, j'ai beaucoup de remerciements à adresser ici. D'abord à M. le Maire d'Angerville et à son Conseil municipal, pour leur si bonne et si cordiale réception et aussi, Messieurs, pour avoir eu l'excellente idée de faire le Concours d'aujourd'hui, concours magnifique, très réussi, grâce, je le dis bien haut, à M. Menault, à M. Desmolins, l'intelligent commissaire de la fête, à M. Ménard, adjoint, à MM. Sevrette et Teyssandier, directeurs des Concours.

« Je les remercie au nom du Club, au nom de tous les engagés de chaque catégorie et aussi au nom de nos amis... les chiens de berger.

« M. le Président de la République a bien voulu s'intéresser à notre œuvre ; il a fait adresser à M. le Maire d'Angerville une coupe de Sèvres pour être attribuée, comme prix d'honneur, aux vieux et fidèles serviteurs. Ce n'est pas la première fois que M. le Président de la République témoigne de son intérêt à nos chiens de berger français, car la semaine dernière, à l'exposition canine des Tuileries, nous avons eu l'honneur de lui présenter les principaux lauréats des chiens de Brie et de Beauce.

« Je remercie M. le Président du Conseil, ministre de l'Agriculture, qui a bien voulu nous offrir une médaille d'or ; le sous-comité du Club au Marché de la Villette et tous les généreux donateurs qui nous ont offert de l'argent et des médailles qui nous ont permis de récompenser aujourd'hui, comme ils le méritent, les lauréats du Concours.

« Je remercie la Presse qui nous a si largement ouvert ses colonnes, et je lui demande d'avoir la même gracieuseté à l'occasion de nos prochaines réunions.

« Le Club français du chien de Berger espère pouvoir organiser annuellement un Concours national, comme celui auquel nous venons d'assister et je crois pouvoir vous annoncer dès maintenant, que l'an prochain, en 1898, il aura lieu à Meaux avec le concours et sous la présidence de M. Jules Bénard, que je remercie à l'avance.

Messieurs, le Club français du chien de berger voudrait arriver à pouvoir acheter parmi les meilleurs chiens des races de Brie et de Beauce, quelques très beaux étalons, destinés à saillir les chiennes de mêmes races, appartenant aux membres du Club ou à leur serviteurs, ce qui ferait certainement faire, en quelques années, de grands progrès à l'élevage de chaque race, comme type, beauté et qualités ; mais pour cela il lui faut de l'argent, et il n'en a pas, hélas !

« Pour que sa très modique cotisation annuelle de cinq francs lui en donne, il faudrait qu'il lui vint beaucoup d'adhérents et je profite de la circonstance pour vous demander à tous, non-seulement d'adhérer au Club vous-même, mais encore de nous envoyer beaucoup d'adhérents parmi vos amis et connaissances.

« Messieurs, je lève mon verre à la santé des membres du Club, présents et futurs, à la santé de tous les aimables convives et à la réussite des futurs concours, organisés sous le patronage du « Club français du chien de berger »

Toast de M. le Sous-Préfet

M. le Sous-Préfet se lève à son tour : Il déclare qu'en sa qualité de représentant du

Gouvernement dans cette réunion, il tient essentiellement à féliciter ceux qui l'entourent

des sentiments qu'ils ont manifestés en applaudissant comme ils l'ont fait aux paroles

si éloquentes de M. le sénateur Maret qui a porté la santé de M. le Président de la République.

Ils ont prouvé par là leurs sentiments patriotiques et républicains et M. le Sous-Préfet les

en remercie. Il remercie également M. le Maire et la municipalité de leur cordial accueil et il

porte un toast en leur honneur, ainsi qu'en l'honneur de tous les habitants d'Angerville

qui se sont montrés si hospitaliers pour leurs hôtes et ont fait de ce concours une véritable

fête pour tous.

Toast de M. Menault

« Messieurs,

« Au nom de la municipalité d'Angerville, je remercie M. le Président de la République de s'être intéressé à notre concours, de nous avoir adressé un objet d'art pour récompenser les ouvriers de l'agriculture, les vieux bergers qui

sont restés le plus longtemps chez les mêmes maîtres, pratiquant ainsi les principes de solidarité si bien exprimés par M. Félix Faure au banquet de Saintes et qui ont été si chaleureusement applaudis.

« Je remercie M. le Président du Conseil, ministre de l'Agriculture, dont je m'honore d'être le dévoué collaborateur. M. Méline, vous le savez, a tout un passé d'honneur, de dévouement, de fidélité à la République et de protection à l'agriculture. Toujours disposé à propager l'enseignement agricole, il a compris que notre concours est une leçon de choses fort utile ; il a voulu l'encourager en nous donnant une médaille d'or.

« Je remercie M. Boulet, président du Club français du chien de berger ; c'est à lui, Messieurs, que nous devons d'avoir eu le concours à Angerville. Il a mis toute son intelligence, son dévouement et son activité à sa réussite ; c'est, comme on le dit d'une façon expressive, un

homme qui a « du chien dans le ventre. »

« Je ne puis témoigner ma reconnaissance à M. Boulet sans exprimer le même sentiment à M. Sevrette, de Chartres, qui, avec lui, a organisé le premier concours de chiens de berger, et est venu nous aider pour celui d'Angerville.

« Je remercie M. Maret, sénateur, président du Conseil général de Seine-et-Oise, président du Comité d'encouragement à l'Agriculture et à l'Horticulture de Seine-et-Oise. M. Maret est un des doyens parmi les Présidents de Conseils généraux. Il a su conquérir dans le Conseil de

Seine-et-Oise l'estime de tous les partis. Président du Comice, il a réuni autour de lui tous les agriculteurs dévoués au gouvernement.

Grâce à lui, le Comice nous a généreusement encouragés. Nous le remercions tous d'avoir bien voulu présider notre distribution et notre banquet.

« Je remercie notre cher député, mon ami M. Amodru, l'homme bon par excellence, qui a si bien traité devant le Conseil général la question de l'hospitalisation. L'hospitalisation, comme

aussi l'assistance dans nos campagnes, voilà d'excellents progrès à réaliser ; grâce à eux, on retiendra les ouvriers aux champs, on rendra des bras à l'agriculture. Il serait à désirer qu'il y ait beaucoup de députés comme M. Amodru, dévoués comme lui à la République et à l'Agriculture.

« Je remercie M. le Sous-Préfet d'être venu représenter le Gouvernement à notre fête agricole.

« Je remercie tous les absents qui se sont intéressés à notre concours et n'ont pu y assister, et spécialement M. Tisserand, directeur honoraire de l'Agriculture, conseiller maître à la Cour des Comptes, l'organisateur de l'enseignement agricole en France, président d'honneur du Club français du chien de berger.

« M. Heuzé, inspecteur général honoraire de l'Agriculture, à qui nous devons d'avoir vu élever ici un monument à la mémoire de notre savant agronome Tessier ; M. Bignon, membre de la Société nationale d'Agriculture, qui a si généreusement encouragé notre concours. Il est coutumier du fait. A l'inauguration du monument de Tessier, il s'est enquis du nombre de familles pauvres de notre commune, et il a apporté 34 gigots qui ont été, je vous l'assure, bien accueillis.

« Messieurs, je lève mon verre et je porte la

santé des membres du Jury ; je bois aux lauréats du concours, à ces bons chiens qui nous ont donné aujourd'hui une véritable leçon d'intelligence ; je bois aux bergers qui les dressent si bien, aux cultivateurs qui savent se servir de bons bergers. — « Tant vaut le berger, tant vaut le troupeau. » Un troupeau bien conduit, bien soigné, se développe mieux, fertilise davantage le sol et donne de meilleurs gigots.

« Le sol bien cultivé, Messieurs, c'est la patrie plus riche, plus prospère, c'est la France se relevant de ses désastres, affirmant sa vitalité, forte de son alliance et confiante dans le droit, la justice et la liberté.

« Je bois à la France, à la République, à l'agriculture, à ses progrès, à sa prospérité. »

Ces diverses toasts sont accueillis par d'unanimes applaudissements.

Une fois encore on entend le choc des verres, en unisson avec les paroles et les vœux exprimés, et les convives se séparent pour prendre le train vers Paris ou vers Orléans, ou pour se mêler aux réjouissances du soir.

La retraite aux flambeaux de nouveau parcourt les rues, les bals s'organisent, la joie bat son plein.

Vivent les chiens de berger !

Dans la douceur du soir, le troubadour continue sa mélodie :

Et pour avoir travaillé
Pour le bien de l'humanité,
Notre académie d'Angerville
Va nous décerner des prix,
Médailles et mentions aussi,
De la galette surtout.
Ça, c'est pas pour nous. (bis)

Et tandis qu'à nos santés
Nos bons maitr's vont déguster
La bon' bière du bourg d'Angerville
Nous retournerons tout droit
Comm' les moutons sous not' toit
Jusqu'à c'qu'on nous creus' un trou :
Ah ! ça, c'est pour nous. (bis)

Un peu pessimistes, n'est-ce pas, ces deux toutous, car ceux qui ont rapporté les belles médailles du concours ont dû avoir ce soir-là double pâtée. Il faut de la justice en tout !

Tirage de la Tombola

La Tombola du Chien de berger a été tirée lundi, place Tessier, sur la tribune des récompenses, au milieu d'une grande foule de personnes attirées par l'espoir de voir sortir leurs billets. Deux cent trente lots avaient été promis, le Comité a pu en donner deux cent trente sept, dont deux Bons de l'Exposition de 1900 ; l'un des deux avait été offert par M. Bouilloux-Lafont, d'Etampes. Le succès de cette tombola qui a été si complet, puisque le nombre de billets, qui était primitivement de mille, a été porté à onze cents cinquante, est dû, disons-le bien haut, au dévouement absolu de MM. Ménard-Légrand, adjoint, et Haran, conseiller municipal, et à la bonne entente de tous les commerçants qui ont bien voulu fournir les lots.

(Ci-joint les numéros gagnants avec, en regard, le numéro du lot qui leur est affecté.)

Et maintenant est terminé le premier véritable Concours de chiens de berger en France ; l'honneur en revient à MM. Boulet, président du Club français du chien, et Ernest Menault, inspecteur général de l'Agriculture, maire d'Angerville, et, tout en n'oubliant pas les modestes collaborateurs qui ont été à la peine, il ressort de ceci que nos populations des campagnes savent, quand il le faut, faire aussi bien que les villes, et qu'en tout, pour réussir, il faut la foi et la volonté.

J. DESMOULINS,
commissaire-général.

Numéros gagnants de la Tombola

Gros lot n° 354

Lots	Numér.	Lots	Numér.	Lots	Numér.	Lots	Numér.
1	101	60	591	119	1012	178	991
2	808	61	178	120	346	179	610
3	377	62	750	121	858	180	163
4	969	63	837	122	306	181	671
5	810	64	191	123	105	182	78
6	599	65	980	124	429	183	866
7	796	66	850	125	779	184	544
8	1043	67	776	126	1111	185	381
9	5	68	987	127	188	186	915
10	738	69	846	128	1041	187	369
11	739	70	797	129	11	188	679
12	900	71	529	130	836	189	1030
13	1000	72	198	131	670	190	1059
14	88	73	1102	132	399	191	166
15	946	74	127	133	527	192	162
16	998	75	462	134	762	193	220
17	108	76	104	135	486	194	747
18	149	77	1088	136	647	195	748
19	626	78	397	137	202	196	472
20	664	79	719	138	103	197	182
21	674	80	088	139	385	198	851
22	156	81	401	140	571	199	501
23	364	82	767	141	894	200	872
24	115	83	99	142	871	201	534
25	926	84	91	143	314	202	428
26	98	85	300	144	994	203	944
27	106	86	894	145	1097	204	950
28	545	87	409	146	1128	205	1122
29	441	88	600	147	888	206	65
30	682	89	62	148	145	207	572
31	423	90	440	149	665	208	988
32	384	91	92	150	54	209	992
33	345	92	1080	151	1134	210	798
34	706	93	279	152	485	211	223
35	1120	94	276	153	913	212	119
36	487	95	471	154	595	213	328
37	633	96	1048	155	68	214	705
38	1070	97	76	156	380	215	402
39	444	98	72	157	848	216	1148
40	519	99	725	158	405	217	494
41	190	100	56	159	602	218	839
42	880	101	981	160	720	219	770
43	598	102	135	161	1087	220	245
44	262	103	118	162	707	221	239
45	517	104	410	163	136	222	711
46	588	105	498	164	138	223	898
47	976	106	840	165	1137	224	549
48	585	107	827	166	164	225	1106
49	605	108	966	167	896	226	146
50	268	109	1033	168	61	227	165
51	407	110	355	169	675	228	143
52	126	111	543	170	426	229	765
53	40	112	964	171	786	230	594
54	238	113	601	172	1026	231	109
55	967	114	878	173	15	232	824
56	296	115	100	174	538	233	709
57	1042	116	821	175	75	234	627
58	13	117	186	176	439	235	133
59	365	118	123	177	897		

Gros lot, n° 321.

REVUE DE LA PRESSE

Le lendemain du Concours de chiens de Bergers dont notre collaborateur autorisé vient de rendre compte, plusieurs journaux de Paris donnaient à leurs lecteurs un aperçu plus ou moins complet de cette fête agricole. Le *Matin* en termes fort pittoresques décrit le défilé des héros du jour :

« ...Vieux bergers ridés, voûtés et rasés, grands gars à tournure de toucheurs de bœufs, petits paysans imberbes, tous vêtus de longues blouses bleues ou noires, avec, en bandoulière ou à la main, leur canne-fouet ; quelques-uns, en travers sur le dos, ont aussi leur parapluie, vert ou rouge, lavé par la pluie, pâli par le soleil. En laisse, ils tiennent leurs chiens.

« Chiens de la Brie à poils longs, à mèches feutrées, aux moustaches de vieux grognard, aux sourcils de vieux savants, aux cheveux ébouriffés d'esthètes, s'y rencontrent avec les chiens de Beauce, dont les têtes s'effilent en museau de loup, dont les poils sont ras et durs.

Les uns ont des têtes de bons gendarmes : les autres, des mines de sergots. Roux, noirs tachés de blanc ou de feu, ils restent le nez sur les talons du maître, placides, attendant l'heure. »

Voici maintenant le concours :

« ... A une heure, sous le soleil brûlant, au son de la *Marseillaise*, escortés des Angervillaises en claires toilettes, les membres du Jury, les Pompiers, la Fanfare et les invités se rendent au champ d'Ouestreville où doit avoir lieu le concours. Les gendarmes font le service d'ordre. Le Jury prend place dans les tribunes et la foule se place le long des cordes entourant la piste, piste sinueuse que le troupeau doit suivre sans s'en écarter et qui est coupée d'obstacles : baie, fossé et banquette. A chaque bout de cette piste, longue de trois cents mètres, un parc est situé. Dans l'un sont entassés les moutons qu'on va lâcher, vingt-cinq par vingt-cinq, et que chaque chien devra mener à l'autre parc sans laisser une seule bête sortir de la piste. Un mouton qui se dérobe compte deux fautes au chien ; dix fautes si le troupeau entier se dérobe ; deux fautes pour un aboiement ; vingt fautes pour un refus d'obéissance au berger.

« M. Boulet, président du Club français du chien de berger, organisateur du concours avec M. Desmolins, donne le signal, et l'on commence.

« Voici le premier lot de moutons qui sort du parc ; le berger qui précède, appelant ses bêtes :

« — Drin, drin, brrr, drin !

« Le chien n° 1, au galop, enveloppe de grands cercles le petit troupeau. Mais, bientôt, les moutons s'affolent au bruit de la foule. Ils quittent la piste, se sauvent à travers champs. Le chien lui-même prend peur... Tant bien que mal, pourtant, berger, public et gendarmes aidant, les moutons retrouvent leur voie et, après maint détour, gagnent le parc d'arrivée. Ils ont mis près de six minutes à franchir les trois cents mètres.

Le deuxième lot de moutons marche mieux. Le troisième est admirable. Deux chiens le mènent, l'escortant de chaque côté de la piste, comme des sous-officiers servant de guides ; en avant, le berger va, sa canne-fouet à la main, comme un tambour-major.

« Si quelque brebis s'écarte, d'un coup de gueule le chien le ramène dans l'alignement.

« Le trajet est franchi en 4 minutes 7 secondes. »

Le *Petit Journal* constate que le public a suivi avec intérêt les diverses péripéties, souvent amusantes de ce steeple-chase :

« On a pu ainsi suivre de près les qualités très réelles, mais différentes, des chiens de Brie et des chiens de Beauce.

« Ceux-ci beaucoup plus énergiques semblent faits surtout pour la défense du troupeau dont ils ont la garde ; robustes et courageux, ils n'hésiteraient pas à se jeter sur des loups si l'occasion s'en présentait.

« Plus doux, mais non moins intelligents, les chiens de Brie se montrent d'une vigilance sans exemple pour empêcher les moutons de s'écartier du pré qui leur est assigné ; ils ne permettent pas le moindre attentat sur la propriété voisine et ce sont des gardes-champêtres sans pareils »

Citons encore nos confrères de Chartres :
De l'*Union agricole* :

« Le chien de Beauce y a particulièrement brillé M. Gaston Sévrette nous en donne la description.

« C'est, dit-il, le *bas-rouge*, l'animal au poil court et rude, de couleur noire, avec les pattes et le museau marqués de feu. Le chien doit être grand, fortement musclé.

« Les oreilles sont droites. Il doit porter aux pattes de derrière un ergot double. Sa queue doit être laissée entière. La couleur de la robe peut être le gris taché de noir ou le fauve. Le Jury a préféré le type noir. Nous ne saurions encourager les bergers à préférer les types purs aux bâtardes et à n'accoupler leurs chiennes, lorsqu'elles sont de race, qu'avec des chiens soigneusement choisis. Dejà les amateurs surgissent, et nous savons pertinemment que les acheteurs qui veulent les produits purs ne les trouvent pas. »

Et terminons par cette recommandation du *Journal de Chartres* :

« A Angerville, le Jury a primé de préférence les chiens possédant l'ergot double aux pattes de derrière et ceux dont la queue n'avait pas été coupée. L'amputation de la queue est une coutume barbare que rien ne justifie. Peut-être l'origine en est-elle dans une loi très ancienne qui interdisait au chien de berger le port de l'appendice caudal, sous peine d'être taxé comme chien de chasse. »

Quoi qu'il en soit, bergers, vous êtes avertis : si vous voulez des récompenses dans les concours, soignez le double ergot aux pattes de derrière de vos chiens, et ne leur coupez plus la queue !